

LES AIDES POSSIBLES

Sous condition de ressources, une aide personnalisée au logement peut vous être attribuée. Elle vient en déduction du montant de votre loyer.

Dans certaines conditions, vous pouvez prétendre à l'A.D.P.A. (aide départementale prestation autonomie) ou à l'Aide Sociale Départementale.



Résidence Autonomie Pré-Soleil
335 rue Pré-Soleil

73500 MODANE

Tel : 04 79 56 89 89

Fax : 04 79 05 87 63

Adresse mail : accueil.presoleil@cchmv.fr



RESIDENCE AUTONOMIE PRE SOLEIL



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Modane est situé à 1050 m d'altitude .
Elle est la capitale de la Haute Maurienne, une vallée pittoresque qui a gardé ses traditions montagnardes.
Modane est aux portes du Parc National de la Vanoise.

La Résidence se compose de 55 appartements F1 et de 5 appartements F2 sur cinq niveaux .

CONDITIONS D'ADMISSION

- être retraité ou avoir plus de 60 ans.
- déposer un dossier auprès du secrétariat de la Résidence

CONDITIONS DE SEJOUR

Un studio exposé plein sud avec balcon est mis à disposition, équipé de prises TV et téléphone, meublé ou non selon vos désirs, comprenant une kitchenette équipée (vaisselle fournie pour les meublés), une salle de bains avec douche adaptée et toilettes.



Votre courrier : vous disposez d'une boîte aux lettres personnelle. Une boîte aux lettres départ est également à votre disposition.

Votre linge : la literie est fournie et entretenue pour les studios meublés. Votre linge personnel pourra être entretenu par le service Lingerie à condition qu'il soit marqué et moyennant un forfait mensuel. Une laverie autonome est à votre disposition au 5ème étage.

TARIFS

Ils comprennent la location mensuelle de l'appartement, la fourniture de l'eau, de l'électricité, le chauffage, la taxe d'habitation, l'entretien des parties communes ainsi qu'une assurance Responsabilité Civile Vie Privée. Le résident choisit la formule de location qui lui convient.



LES REPAS

Le petit-déjeuner est préparé par vos soins dans votre appartement.

Le repas de midi et du soir peuvent être soit pris en salle de restaurant, soit confectionnés par vous-même à votre domicile. Vos invités sont les bienvenus en salle à manger.



VOTRE SANTE

Le maintien de votre autonomie :

*vous gardez le choix de votre médecin traitant, de votre pharmacie et autres auxiliaires médicaux.

* un service d'aide à domicile peut vous aider à l'entretien de votre studio et aux diverses tâches quotidiennes (courses, promenades, démarches diverses ...)

* le Service de Soins à Domicile du Centre Hospitalier de Modane intervient à votre domicile sur prescription médicale.

ACTIVITES ET LOISIRS

Des animations sont organisées les après-midis; elles sont assurées par le personnel ou par des intervenants extérieurs et se déroulent à la salle polyvalente attenante à l'établissement.